

# CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 26 Juin 2009

---

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DES FINANCES

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 7/03

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2008 et affectation des résultats.

- Tous cantons.

**RÉSUMÉ** : Pour l'exercice 2008, le résultat global cumulé de clôture (investissement et fonctionnement) est un excédent de **9,7 M€**, contre un excédent de **5,3 M€** à fin 2007. La diminution du produit des droits de mutation (**- 9,4 M€** entre 2007 et 2008), la hausse des taux d'intérêt sur les trois premiers trimestres de l'année ainsi que l'alourdissement des charges transférées au titre de l'acte II de la décentralisation et insuffisamment compensées ont provoqué une diminution de l'épargne disponible. Avec des dépenses d'équipement maintenues à un niveau élevé **232 M€**, soit une progression de **4,3 %** par rapport à 2007, l'endettement du Département a dû progresser après plusieurs années de stabilisation : **130 M€** d'emprunt ont été souscrits alors que **52,1 M€** ont été remboursés. La conjoncture a donc pesé dès 2008 sur l'équilibre des finances du Département. Les quatre budgets annexes présentent pour leur part un résultat global positif de **1,9 M€**.

Globalement, l'exercice 2008 se caractérise par une situation contrastée car des éléments exogènes ont marqué l'exécution budgétaire 2008.

Le premier élément perceptible est la diminution du produit des droits de mutation qui est passé de **182,8 M€** en 2007 à **173,4 M€** en 2008, soit une diminution de **5,1 %**. Par rapport aux exercices précédents, c'est un événement majeur car il s'agit d'une régression d'un produit en hausse constante depuis 2001. La crise immobilière a donc touché le Département dès le quatrième trimestre 2008. A l'inverse, sur les trois premiers trimestres 2008, la crise financière touchait le Département par la hausse continue des taux d'intérêt depuis l'été 2007. Bien que la moitié (**49,43 %**) de la dette soit à l'abri des hausses de taux car non indexée, l'impact de la hausse des taux a pesé environ à hauteur de **1,9 M€** dans les frais financiers acquittés en 2008.

Enfin, l'écart entre le coût des compétences transférées au titre de l'acte II de la décentralisation et les recettes transférées pour y faire face a continué à se creuser pour atteindre en 2008 un montant de **24,8 M€** et **74,2 M€** en cumulé à fin 2008.

Compétences transférées	Dépenses décentralisation 2008	Dépenses décentralisation cumul 2004/2008
C.L.I.C. - FAJ - F.S.L. - CODERPA- Patrimoine rural non protégé	2 354 646 €	11 590 751 €
COLLEGES Transferts personnels - Forfait d'externat - Conventions de restauration	31 672 666 €	49 697 130 €
ROUTES NATIONALES Investissement - Fonctionnement - Transfert personnels	18 596 315 €	26 617 310 €
RMI	68 598 000 €	318 632 371 €
<b>TOTAL</b>	<b>121 221 627 €</b>	<b>406 537 562 €</b>

Recettes transférées	2008	cumul 2004/2008
TSCA	42 324 584 €	67 913 503 €
TIPP	46 697 060 €	240 330 641 €
FMDI	7 031 446 €	19 005 764 €
Crédits ministères	408 327 €	5 131 729 €
<b>TOTAL</b>	<b>96 461 417 €</b>	<b>332 381 637 €</b>

<b>ECART</b>	<b>24 760 210 €</b>	<b>74 155 925 €</b>
--------------	---------------------	---------------------

On notera également la faible progression des dotations et compensations de l'Etat, + **1,8 %** seulement entre 2007 et 2008, évolution n'ayant pas garanti le maintien du pouvoir d'achat de la dépense départementale.

Au total, les dépenses de fonctionnement ont augmenté moins vite entre 2007 et 2008 (+ **8,2 %**) qu'entre 2006 et 2007 (+ **9 %**), mais la croissance des recettes de fonctionnement, sans hausse de la fiscalité, n'a été que de **2,2 %**. Ces deux éléments ont pesé sur l'épargne disponible participant à l'autofinancement des dépenses d'équipement.

Ces dernières ont été maintenues à un niveau très élevé, **232 M€**, niveau jamais atteint par le Département. Le recours à l'emprunt s'est donc élevé à **130 M€**, représentant **56 %** du financement des dépenses d'équipement et les ressources définitives **44 %**.

Le stock de dette à la clôture de l'exercice 2008 s'élève à **819,7 M€**, contre **740,3 M€** à fin 2007. Ce montant représente 7,5 années d'épargne brut du Département, niveau qui est soutenable mais qu'il est nécessaire de stabiliser.

En application des articles L. 1612-12 et suivants du code général des collectivités territoriales, il vous appartient, par un vote sur le compte administratif, d'arrêter les comptes du Département pour l'exercice 2008, après en avoir vérifié la concordance avec ceux du Payeur départemental, dont le compte de gestion vous est présenté par ailleurs à cette même séance.

Ce compte administratif est conforme, après rapprochement, au compte de gestion du Payeur départemental, pour ce qui concerne la gestion 2008 proprement dite. Je vous propose d'examiner en premier lieu le compte administratif du budget principal en abordant successivement une présentation générale des résultats, puis l'exécution de la section d'investissement en dépenses et

recettes, l'exécution de la section de fonctionnement et enfin la situation financière et l'affectation des résultats de clôture.

En second lieu seront présentés les résultats des quatre budgets annexes, le service GAIA, le Laboratoire Départemental d'analyse, les boutiques des musées et le réseau de télécommunication.

## 1 - COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL :

### 1-1 - PRESENTATION GENERALE :

Je vous rappelle que nous avons ouvert, au titre de l'exercice 2008 (budget primitif et décisions modificatives ultérieures), un total de crédits de paiement de **1 558,3 M€**, investissement et fonctionnement confondus, y compris les mouvements d'ordre et la reprise des résultats antérieurs, qui sont les suivants :

- solde négatif d'investissement 2007 de **143 099 613,87 €**.
- excédent de fonctionnement 2007 après affectation de **16 765 221,92 €**.

Les **ouvertures de crédits** se répartissent de la manière suivante :

<b>DEPENSES</b>			
	Investissement	Fonctionnement	Ensemble
- réelles	593 723 299,14	875 742 372,86	1 469 465 672,00
dont déficit	143 099 613,87	-	143 099 613,87
<b>Total hors déficit</b>	<b>450 623 685,27</b>	<b>875 742 372,86</b>	<b>1 326 366 058,13</b>
- d'ordre	8 883 281,50	79 989 608,92	88 872 890,42
dont autofinancement complémentaire	-	41 417 988,10	41 417 988,10
<b>Total hors autofinancement complémentaire</b>	<b>8 883 281,50</b>	<b>38 571 620,82</b>	<b>47 454 902,32</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>602 606 580,64</b>	<b>955 731 981,78</b>	<b>1 558 338 562,42</b>
<b>TOTAL Dépenses hors déficit et autofinancement complémentaire</b>	<b>459 506 966,77</b>	<b>914 313 993,68</b>	<b>1 373 820 960,45</b>

<b>RECETTES</b>			
	Investissement	Fonctionnement	Ensemble
- réelles	520 586 971,72	948 878 700,28	1 469 465 672,00
dont excédent	131 719 299,94	16 765 221,92	148 484 521,86
<b>total hors excédent</b>	<b>388 867 671,78</b>	<b>932 113 478,36</b>	<b>1 320 981 150,14</b>
- d'ordre	82 019 608,92	6 853 281,50	88 872 890,42
dont autofinancement complémentaire	41 417 988,10	-	41 417 988,10
<b>Total hors autofinancement complémentaire</b>	<b>40 601 620,82</b>	<b>6 853 281,50</b>	<b>47 454 902,32</b>

<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>602 606 580,64</b>	<b>955 731 981,78</b>	<b>1 558 338 562,42</b>
<i>TOTAL Recettes hors excédent et autofinancement complémentaire</i>	<i>429 469 292,60</i>	<i>938 966 759,86</i>	<i>1 368 436 052,46</i>

L'**exécution** de ce budget s'est traduite par la réalisation d'un total de dépenses de **1 295,5 M€**, pour des recettes de **1 299,9 M€**, comme indiqué dans le tableau ci-après.

<b>DEPENSES</b>			
	Investissement	Fonctionnement	Ensemble
- réelles	405 388 244,62	837 833 200,67	1 243 221 445,29
- d'ordre	10 466 464,14	41 860 211,68	52 326 675,82
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>415 854 708,76</b>	<b>879 693 412,35</b>	<b>1 295 548 121,11</b>
<b>RECETTES</b>			
	Investissement	Fonctionnement	Ensemble
- réelles	300 555 223,47	947 012 912,31	1 247 568 135,78
- d'ordre	43 853 711,15	8 472 964,67	52 326 675,82
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>344 408 934,62</b>	<b>955 485 876,98</b>	<b>1 299 894 811,60</b>

Le résultat global comptable de clôture propre à l'exercice 2008 (avant intégration des résultats antérieurs) est donc un excédent de **4,3 M€** contre un déficit de **23,5 M€**, en 2007.

Les taux d'exécution, pour être pertinents et comparables, doivent être mesurés hors reprise de résultats et hors autofinancement, sur les mouvements réels et d'ordre dans un premier temps (pour déterminer les résultats comptables de clôture propres à l'exercice), et sur les seuls mouvements réels dans un second temps (pour mesurer la consommation des crédits ouverts en faveur des politiques départementales).

Les deux tableaux qui suivent vous donnent ces indications, et la comparaison avec l'exercice 2007.

➤ mouvements réels et d'ordre en M€ (hors résultats reportés et autofinancement)

	<b>2007</b>			<b>2008</b>		
	Inscrit	Réalisé	%	Inscrit	Réalisé	%
<b>Investissement</b>						
Dépenses	452,2	403,9	89,3	459,5	415,9	90,5%
Recettes	354,8	260,7	73,5	429,5	344,4	80,2%
<b>Fonctionnement</b>						
Dépenses	847,8	814,4	96,1	914,3	879,7	96,2%
Recettes	916,3	934,1	101,9	939,0	955,5	101,8%

Ce premier tableau confirme les résultats propres à chaque exercice cités plus haut, à savoir un excédent de **4,3 M€** en 2008 (déficit de **71,5 M€** en investissement, et excédent de **75,8 M€** en fonctionnement), contre un déficit de **23,5 M€** en 2007 (déficit de **143,2 M€** en investissement, et excédent de **119,7 M€** en fonctionnement).

➤ mouvements réels uniquement en M€

	2007			2008		
	Inscrit	Réalisé	%	Inscrit	Réalisé	%
<b>Investissement</b>						
Dépenses	444,2	395,5	89,0	450,6	405,4	90,0%
Recettes	314,3	219,1	69,7	388,9	300,6	77,3%
<b>Fonctionnement</b>						
Dépenses	808,6	774,1	95,7	875,7	837,9	95,7%
Recettes	909,7	927,0	101,9	932,1	947,0	101,6%

S'agissant des seuls mouvements réels (remboursement de la dette inclus), ce second tableau fait apparaître des taux de réalisation élevés en dépenses de fonctionnement (**95,7 %** comme en 2007) mais un léger ralentissement sur l'excédent réalisé en recettes de fonctionnement (**101,6 %** contre **101,9 %** en 2007) en raison principalement de la diminution du produit des droits de mutation. Ce tableau montre également le dynamisme de la dépense de fonctionnement (**837,9 M€**, soit + **8,2 %** par rapport à 2007) alors que les recettes l'ont été beaucoup moins (**947 M€** soit seulement + **2,2 %** par rapport à 2007).

En investissement les taux de réalisation sont maintenus à niveau très élevé, **90 %** pour les dépenses et pour les recettes le taux de réalisation a progressé, passant de **69,7 %** en 2007 à **77,3 %** en 2008 car il a fallu mobiliser plus d'emprunt d'équilibre en fin d'exercice 2008, pour les raisons déjà évoquées et particulièrement la régression du produit des droits de mutation à titre onéreux.

Le tableau ci-après indique les différents niveaux de résultat de l'exercice 2008 :

- **résultat propre** à l'exercice (avant intégration des résultats antérieurs),
- **résultat cumulé** (après intégration des résultats antérieurs et avant restes à réaliser). C'est ce résultat qui constitue le résultat « officiel » devant faire l'objet d'une affectation, pour son montant en fonctionnement, le résultat d'investissement étant considéré comme un simple solde d'exécution générant un besoin ou un surplus de financement.
- **résultat définitif** (après restes à réaliser)

Suite à la clôture des budgets annexes « Laboratoire départemental d'analyse » et « Réseau Télécommunication » à compter du 31 décembre 2008, il est nécessaire d'intégrer aux résultats du budget principal comme suit :

REEL + ORDRE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	ENSEMBLE
<b>DEPENSES</b>			
- déficit reporté (1)	143 099 613,87		143 099 613,87
- réalisées (2)	415 854 708,76	879 693 412,35	1 295 548 121,11
- restant à réaliser (3)	11 265 254,77	9 464 016,84	20 729 271,61
<b>TOTAL (4) = (1)+(2)+(3)</b>	<b>570 219 577,40</b>	<b>889 157 429,19</b>	<b>1 459 377 006,59</b>
<b>RECETTES</b>			
- excédent reporté (5)	131 719 299,94	16 765 221,92	148 484 521,86
- réalisées (6)	344 408 934,62	955 485 876,98	1 299 894 811,60
- restant à réaliser (7)	11 265 254,77	248 300,00	11 513 554,77
<b>TOTAL (8) = (5)+(6)+(7)</b>	<b>487 393 489,33</b>	<b>972 499 398,90</b>	<b>1 459 892 888,23</b>
RESULTAT PROPRE A 2008 = (6)-(2)	- 445 774,14	75 792 464,63	4 346 690,49
RESULTAT CUMULE = {(5)+(6)} - {(1)+(2)}	- 82 826 088,07	92 557 686,55	9 731 598,48
<b>RESULTAT DEFINITIF = (8)-(4)</b>	<b>- 82 826 088,07</b>	<b>83 341 969,71</b>	<b>515 881,64</b>
Intégration des résultats du budget annexe « Laboratoire départemental d'analyse »	108 537,97	546 372,22	654 910,19
Intégration du résultat du budget annexe « Réseau Télécommunication »		829 208,17	829 208,17
<b>RESULTAT DEFINITIF après intégration</b>	<b>- 82 717 550,10</b>	<b>84 717 550,10</b>	<b>2 000 000,00</b>

En investissement, les **dépenses reportées** s'élèvent à **11,3 M€**. Elles concernent principalement la formation et l'enseignement (**3 M€**), la culture et le patrimoine (**2,3 M€**) ; les bâtiments (**1,3 M€**) et l'eau et l'environnement (**1 M€**).

En recettes, les restes à réaliser (**11,3 M€**) correspondent à l'emprunt nécessaire à l'équilibre de la section d'investissement pour 2008 (**5,6 M€**) ainsi qu'à des reports de subventions essentiellement sur le secteur de la voirie (**5,7 M€**).

Les reports de la section de fonctionnement d'un montant de **9,5 M€** concernent principalement trois secteurs : les adultes handicapés pour **5,1 M€** (dont **4,8 M€** pour la Prestation de Compensation du Handicap), **0,9 M€** pour la formation et l'enseignement et **0,8 M€** pour l'insertion et l'emploi.

## 1-2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

### 1-2.1 – Les dépenses :

Le montant des dépenses réelles d'investissement s'est élevé à **405,4 M€**, en augmentation de **2,5 %** par rapport à 2007 (**395,5 M€**). Pour une comparaison homogène des deux exercices, il convient de retirer les opérations de restructuration de la dette : une fois ce correctif apporté, les dépenses 2008 s'élèvent à **284,1 M€**, contre **275,9 M€** en 2007, soit une progression de **3 %**.

Sur ce total de **284,1 M€**, on distingue :

- le remboursement du capital de la dette (pour emprunts, subventions à verser en annuités et avances en garantie) qui diminue à **52,1 M€** en 2008, contre **53,5 M€** en 2007.

- les investissements proprement dits, dont le montant de **232 M€** en 2008, contre **222,4 M€** en 2007, est en hausse de **4,3 %**.

Par grands secteurs, ces investissements se répartissent ainsi :

Secteur	CA 2007 en M€	Variation 07/06	Part dépenses 2007	CA 2008 en M€	Variation 08/07	Part dépenses 2008
Action sociale	6,9	15,7%	3,1%	8,2	18,9%	3,6%
Agriculture	0,4	-46,3%	0,2%	0,5	12,4%	0,2%
Culture et Patrimoine	6,5	34,2%	2,9%	2,7	-58,9%	1,2%
Développement économique et local dont:	31,1	95,6%	14,0%	34,8	11,9%	15,0%
<i>Action économique</i>	1,0	5,4%	0,5%	1,4	42,4%	0,6%
<i>Aménagement et dévelop. des communes</i>	29,8	104,0%	13,4%	32,5	8,8%	14,0%
<i>Tourisme</i>	0,3	-17,1%	0,1%	0,9	237,2%	0,4%
Eau et environnement	13,4	44,9%	6,0%	15,8	17,9%	6,8%
Formation - Enseignement	67,1	48,9%	30,2%	54,7	-18,5%	23,6%
Jeunesse et sports	2,7	63,9%	1,2%	3,7	39,8%	1,6%
Logement	4,4	36,3%	2,0%	5,3	22,0%	2,3%
Moyens des services	17,4	3,8%	7,8%	11,6	-33,2%	5,0%
Sécurité	0,8	-35,8%	0,4%	4,2	399,4%	1,8%
Transports	2,9	536,3%	1,3%	3,2	8,1%	1,4%
Voirie	68,7	-2,1%	30,9%	87,3	27,0%	37,6%
<b>TOTAL</b>	<b>222,4</b>	<b>26,8%</b>	<b>100,0%</b>	<b>232,0</b>	<b>4,3%</b>	<b>100,0%</b>

L'année 2007 avait été marquée par un effort très important porté sur les dépenses d'équipement avec une réalisation globale de **222,4 M€** soit une variation de **+ 26,8 %** par rapport à 2006. Cette effort est maintenu en 2008 avec une nouvelle hausse de **4,3 %**. Entre 2004 et 2008, les dépenses d'investissement ont progressé de **193,6 M€** à **232 M€** soit une évolution de **+ 19,8 %**. Les deux secteurs prépondérants sont ceux de la voirie et de l'éducation. Ils représentent à eux deux **61,2 %** des investissements 2008 et progressent de **8 %**.

La **voirie** présente un fort taux de réalisation sur 2008 : **97,9 %** soit **87,3 M€**. Plus de 40 % de ce secteur est consacré à la conservation et à l'adaptation du réseau (**38,4 M€**). Le réseau routier départemental représente en 2008 **31,8 M€**, essentiellement sur des opérations de travaux en rase campagne ou en traverse d'agglomération (**30,2 M€**) ou plus ponctuellement sur des ouvrages d'art (**0,6 M€**). Pour leur part, les dépenses faites au titre des routes nationales transférées se sont élevées à **6,6 M€**.

Parallèlement, plusieurs opérations importantes se sont poursuivies en 2008. Deux projets conséquents ont été financés à Chelles. La liaison sud a mobilisé **11 M€** ce qui porte, à fin 2008, le montant déjà réalisé à **22 M€** sur une opération totale de **30,3 M€**. Le deuxième projet concerne les études et les travaux liés à la RD34 sur le giratoire et la ZAC de la Madeleine. Il a représenté en 2008 **1,7 M€** sur un montant total d'opération de **2,1 M€**. Outre cette dernière opération, le programme d'amélioration des liaisons a consacré **1,8 M€** à l'axe Meaux Roissy sur les RN3 et RN2, et **1,1 M€** à l'aménagement de la RD210 entre Samoreau et l'A5.

Par le financement de travaux, le secteur de la voirie participe au développement économique local. Ainsi, dans ce cadre, **11,3 M€** ont permis notamment de poursuivre l'aménagement de l'échangeur de Villeparisis (**1,4 M€**), le doublement et la requalification de la

RD231 à Marne la Vallée (**1,4 M€**), l'aménagement des abords du croisement RD605/RD606 à Varennes (**1,3 M€**) et le contournement d'Ury (**1,2 M€**).

Pour terminer, il faut rappeler que **10,9 M€** ont été consacrés à des opérations de sécurité routière et **4,8 M€** ont été versés aux collectivités locales dans le cadre des contrats triennaux.

Bien qu'en diminution de **18,5 %** entre 2007 et 2008, le secteur de l'**éducation** reste le deuxième poste de dépenses d'investissement avec **54,7 M€**. **94 %** de ces crédits ont été consacrés aux collèges publics. Ainsi, les constructions, extensions ou réhabilitations ont représenté **29,1 M€**. Au nombre des réhabilitations les plus importantes, il faut citer les travaux en cours concernant les collèges de Lizy sur Ourcq (**6,7 M€**), de Paul Eluard à Montereau (**1,7 M€**) et ceux en voie d'achèvement sur le collège du Châtelet (**4,8 M€**).

Concernant les constructions, les travaux se poursuivent sur le collège de Chessy (**1,1 M€**) et se terminent prochainement à Bussy Saint Georges (**5,1 M€**) et à Magny le hongre (**4,2 M€** pour la préfiguration de son collège).

Les autres investissements dans les collèges (**19,9 M€**) regroupent essentiellement les dépenses liés aux travaux récurrents d'investissement dont les mises en sécurité, ainsi que les réhabilitations des demi-pensions (**1,2 M€**) ou les acquisitions de bâtiments démontables. De plus, les collèges sont subventionnés pour leurs acquisitions d'équipements et leur renouvellement (**1,2 M€**), leurs achats de gros matériel de cuisine (**0,7 M€**), et bénéficient également d'aide à la pédagogie dans le cadre du projet TICE (**0,8 M€**).

Dans le cadre des aides apportées aux communes en faveur de l'enseignement élémentaire et maternel, le fonds ECOLE a mobilisé **1,5 M€** en 2008.

Pour terminer, il faut aussi rappeler les efforts réalisés en faveur de l'enseignement supérieur au titre duquel **0,7 M€** a été versé à l'IUFM de Torcy.

Les actions **d'aménagement et de développement en faveur des communes** ont représenté en 2008 **32,5 M€** soit 14 % de l'ensemble des dépenses d'investissement et sont en progression de **8,8 %**. Le premier poste de dépenses de ce secteur concerne la subvention d'équipement de **15,5 M€** versée au délégataire de service public pour la création du réseau de très haut débit. S'y ajoute en 2008 une opération exceptionnelle pour le rachat du réseau SYMSEVAS (**1,4 M€**). Au sein de ce secteur, on trouve également les subventions versées aux communes dans le cadre de notre politique contractuelle pour un montant de **14,7 M€** : les CADUCE (**4,7 M€** notamment sur les contrats de Meaux, Ozoir-la-Ferrière), les C3D (**3,4 M€** répartis essentiellement sur les contrats de Melun Val de Seine, Villeparisis et Marne et Gondoire), les contrats ruraux (**2,5 M€**) et CLAIR (**2,4 M€**).

Les dépenses réalisées sur le secteur de **l'eau et de l'environnement** sont en progression de **17,9 %** pour un montant total de **15,8 M€**. Le domaine prépondérant est celui de l'assainissement avec **6,4 M€**, en augmentation de **13,6 %**. Ce programme a concerné en 2008 une centaine de collectivités, dont, pour les montants les plus importants versés, l'agglomération de Melun Val de Seine (**0,7 M€**), la communauté de communes de Fontainebleau- Avon (**0,5 M€**).

Les subventions versées au titre de l'eau potable ont représenté **3 M€** pour une progression de plus de 190%. Cet effort tout particulier a bénéficié à une quarantaine de structures dont les SIVU d'eau potable de Nangis (**0,7 M€**), de Nemours (**0,6 M€**) et la communauté de communes du Pays Fertois (**0,4 M€**).

Les Espaces Naturels Sensibles ont mobilisé en 2008 **4,1 M€**. La part la plus importante de ces crédits a concerné les études et les acquisitions réalisées par le Département (pour **3,4 M€**). L'année 2008 a été marquée par l'acquisition d'un site important celui de Charmentray-Trilbardou pour **1,3 M€** et par la poursuite, notamment, des aménagements de l'atelier ENS de Fontaineroux (**0,7 M€**), du marais de Cercanceaux (**0,2 M€**) et du parc de Livry (**0,2 M€**). Parallèlement, le Département a aidé les communes dans leurs acquisitions et leurs aménagements de leurs propres sites (**0,5 M€**) ainsi que dans la réalisation de chemins de randonnée (**0,1 M€**). Le document budgétaire du compte administratif intègre le compte d'emploi de la Taxe départementale ENS perçue par le Département et une annexe au présent rapport dresse le bilan financier détaillé de la politique relative aux Espaces Naturels Sensibles pour 2008.

Tout en mobilisant **5 %** de l'ensemble des dépenses d'investissement, le secteur des **moyens des services** diminue de **33,2 %** entre 2007 et 2008 pour un montant réalisé total de **11,6 M€**. Cette diminution est à nuancer puisque l'année 2007 a été marquée par des acquisitions importantes de bâtiments ou de terrains, notamment à Lieusaint pour la MDS de Sénart (**4 M€**), à Barbizon (**0,5 M€**), ou à Roissy en Brie (**0,5 M€**). Un peu plus de 40 % de ces dépenses de moyens concernent l'informatique, pour l'acquisition de matériels et de logiciels (**2 M€**), la gestion des infrastructures (**1,7 M€**) mais aussi pour les études liées à des nouveaux projets (**1 M€**). Une somme similaire a été utilisée au titre des bâtiments (**4,7 M€**), notamment pour la construction de UT de Villenoy (**1,1 M€**) et le réaménagement de la MDS de Melun Sénart (**1,1 M€**). Les deux derniers programmes importants du secteur enregistrent chacun une baisse. Ainsi, les acquisitions de véhicules diminuent de **11,5 %** pour un montant de **1,2 M€** et les achats de mobiliers et de matériels ont mobilisé **0,7 M€** (soit **- 6 %** par rapport à 2007).

Le secteur de **l'action sociale** augmente de **18,9 %** en 2008 pour un montant total de **8,2 M€**. Les aides versées dans le domaine des personnes âgées (**5,9 M€**) ont permis de poursuivre la restructuration de l'hôpital intercommunal de Jouarre (**2,4 M€**), les travaux effectués à l'hôpital local de Brie Comte Robert (**1,2 M€** pour sa restructuration et la construction d'une unité pour malades d'Alzheimer) ainsi que les travaux d'humanisation de la maison de retraite de Saint Pierre les Nemours (**0,6 M€**). En 2008, **1,3 M€** de subventions d'investissement a été versé à des établissements devant accueillir des personnes handicapées, dont le foyer occupationnel à Chelles (**0,4 M€**), la maison d'accueil spécialisée de Nemours (**0,3 M€**) et le foyer d'accueil médicalisé à Hautefeuille (**0,2 M€**). Pour terminer sur ce secteur, il faut mentionner les aides versées aux modes d'accueil de la petite enfance pour **0,5 M€**.

Les dépenses réalisées en faveur du **logement** ont progressé de **22 %** en 2008 (soit un montant de **5,3 M€**). Dans le cadre d'une convention passée avec l'OPH 77, le Département a versé **3,6 M€** pour favoriser la construction, la remise en état et la réhabilitation de logements. De plus, le Fonds de développement local du logement a participé (pour **1,7 M€**) à la construction de logements sociaux et aux aides aux propriétaires occupants.

Rattachées au secteur de la **sécurité**, les opérations relatives à la construction des deux dernières gendarmeries ont mobilisé **4,2 M€** en 2008. La quasi totalité de ces crédits a été réalisée sur la gendarmerie de Cély-en-Bière pour un montant de **3,9 M€**. D'une inscription pluriannuelle votée de **5,6 M€** cette opération est réalisée à **78,7 %** à la fin 2008. La seconde gendarmerie située à Donnemarie-Dontilly a nécessité **0,3 M€** en 2008. Enfin ce secteur porte aussi la subvention en annuité versée au S.D.I.S. pour **0,5 M€** (correspondant à l'amortissement du capital des emprunts souscrits par le S.D.I.S. avant 1999).

Les subventions d'équipement versées en faveur des **équipements sportifs et socio-éducatifs** se sont chiffrées à **3,7 M€**, en forte progression par rapport à 2007 (+ **39,8%**). Parmi les projets les plus importants, il faut mentionner les piscines intercommunales situées à Nangis et au Mesnil-Amelot, une salle omnisport à Melun et le gymnase du futur collège de Nemours.

En progression de **8,1 %**, le secteur des **transports** a mobilisé **3,2 M€** en 2008, dont **2,5 M€** en faveur des transporteurs du réseau mobilien. Les subventions restantes ont été versées notamment au titre des lignes Rebais-Melun (**0,3 M€**) La Ferté Gaucher-Chessy (**0,1 M€**) mais aussi pour participer à la construction du mur anti-bruit entre Chelles et Vaires au bord de la ligne TGV Est (**0,2 M€**)

Le secteur de la **culture et du patrimoine** a représenté en 2008, **2,7 M€** soit - **58,9 %** par rapport à 2007. Cette forte baisse est à nuancer puisque l'année 2007 avait été marquée par l'opération exceptionnelle d'ouverture du Château de Blandy les Tours (**4,7 M€**). Cette année le premier poste de dépenses du secteur concerne la Médiathèque (**0,9 M€**) à la fois pour l'accroissement de son fonds documentaire et pour les aides apportées aux communes pour l'informatisation ou plus ponctuellement pour la construction de médiathèque. Les aides départementales se sont aussi portées sur les autres équipements culturels (**0,7M€**) et le patrimoine monumental public (**0,5 M€** dont **0,1 M€** sur la convention signée avec la ville de Provins pour ses monuments et ses remparts).

### 1-2.2 – Les recettes :

D'un montant de **300,6 M€ (219,1 M€** en 2007), elles correspondent pour la majeure partie aux flux positifs de dette dans l'année 2008. Ceux-ci représentent **251,3 M€** et se ventilent entre :

- **130 M€** d'emprunts nouveaux
- **121,3 M€** de tirages sur crédits renouvelables, remboursés intégralement.

Les autres recettes atteignent **49,3 M€**, soit un niveau supérieur à celui de 2007 (**46,6 M€**). Ces recettes d'investissement sont principalement constituées de dotations à hauteur de **26,5 M€** (dont **17,8 M€** de FCTVA, **1,8 M€** au titre de la Dotation Globale d'Equipement deuxième part et **6,9 M€** de DDEC), et de subventions (**20,6 M€**). Ces dernières sont en augmentation par rapport à 2007 (+ 8,1 %) et résultent essentiellement des subventions reçues de la Région pour les infrastructures de télécommunication très haut débit soit **7,6 M€**. Enfin, **8,4 M€** de subventions ont été perçus au titre des opérations de voirie, et **2,9 M€** à celles des transports.

### 1-3 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

#### 1-3.1 – Les dépenses :

Elles se sont élevées à **837,8 M€** contre **774,1 M€** en 2007, en augmentation de **8,2 %**. Leur taux de réalisation est identique à celui de 2007, et s'élève à **95,7 %**.

Par secteur, ces dépenses se répartissent de la manière suivante :

Secteur	CA 2007 en M€	Variation 07/06	Part dépenses 2007	CA 2008 en M€	Variation 08/07	Part dépenses 2008
Action sociale	387,5	7,9%	50,1%	403,1	4,0%	48,1%
Agriculture	0,7	-53,1%	0,1%	0,7	-2,4%	0,1%
Autres interventions	2,1	3,0%	0,3%	2,2	4,5%	0,3%
Culture et Patrimoine	7,2	-0,3%	0,9%	9,3	28,5%	1,1%
Frais financiers	31,5	10,4%	4,1%	34,5	9,7%	4,1%
Développement économique et local	22,4	12,8%	2,9%	22,9	2,1%	2,7%
<i>Action économique</i>	18,9	35,6%	2,4%	19,0	0,8%	2,3%
<i>Actions d'aménagement et de développement des communes</i>	0,7	-79,0%	0,1%	0,8	25,6%	0,1%
<i>Tourisme</i>	2,9	1,0%	0,4%	3,0	5,1%	0,4%
Eau et environnement	5,9	44,8%	0,8%	7,2	22,5%	0,9%
Formation - Enseignement	29,7	14,0%	3,8%	30,0	0,9%	3,6%
Jeunesse et sports	6,6	8,4%	0,9%	6,9	4,9%	0,8%
Logement	4,6	-22,1%	0,6%	4,1	-11,0%	0,5%
Moyens des services	135,9	16,3%	17,6%	169,0	24,4%	20,2%
Sécurité	93,1	6,3%	12,0%	100,2	7,6%	12,0%
Transports	35,1	3,6%	4,5%	36,5	3,8%	4,4%
Voirie	11,7	4,0%	1,5%	11,1	-4,5%	1,3%
<b>TOTAL</b>	<b>774,1</b>	<b>9,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>837,8</b>	<b>8,2%</b>	<b>100,0%</b>

L'**action sociale** représente toujours près de la moitié de nos dépenses de fonctionnement (**48,1 %**), et connaît une augmentation de **15,7 M€**, passant de **387,5 M€** en 2007 à **403,1 M€** en 2008 (+ **4 %**) pour un taux de réalisation similaire à celui de 2007, soit **95,2 %**.

L'**aide à l'enfance** est le premier poste de ce secteur avec **130 M€** de dépenses réalisées, essentiellement sur les frais d'hébergement soit en établissements (**64,2 M€**) soit auprès des assistants familiaux (**35,5 M€**). Ces dépenses sont complétées par des actions de prévention (**25,5 M€**) notamment sous la forme d'aides à domicile (**11,4 M€**), d'aides à l'hébergement (**7,1 M€**) ou d'équipes de prévention spécialisée (**6,5 M€**), mais aussi par le versement de prestations destinées aux enfants accueillis (**4,2 M€** principalement pour leur habillement ou leurs frais périscolaires ou de transports).

L'**aide aux personnes handicapées** a représenté, en 2008, **105,2 M€** et on constate une augmentation des dépenses de **8,3 %** par rapport à 2007. Les frais d'hébergement en établissements ont mobilisé **73,5 M€** et les services d'accompagnement aux personnes lourdement handicapées **6,5 M€**. L'aide au maintien à domicile se décline essentiellement en versement de l'Allocation Compensatrice Pour Tierce Personne (**10,4 M€**), en Prestation de Compensation du Handicap

(7,1 M€) ainsi que d'une subvention de fonctionnement à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (3,9 M€).

Représentant 67 % des dépenses relatives aux **personnes âgées** (81,1 M€), les frais d'accueil en établissement se sont chiffrés à 54,8 M€, dont 34,6 M€ en frais d'hébergement et 19,4 M€ en Allocation Personnalisée d'Autonomie. Plus réduites, les actions menées en faveur du maintien à domicile ont progressé de 7,4 % soit une augmentation de + 1,8 M€ pour un montant total de 25,6 M€. Cette évolution est centrée sur l'APA (23,8 M€) et sur la participation départementale au Fonds de Modernisation des Aides à Domicile (0,8 M€). Globalement, l'APA a représenté 43,2 M€ en dépenses contre 12 M€ en recette.

Le quatrième poste important du secteur de l'action sociale est l'**allocation RMI**. Cette dernière est restée constante entre 2007 et 2008 à 68,6 M€ après plusieurs années de hausse.

Le secteur des **moyens des services** représente le deuxième poste du budget de fonctionnement (169, M€) et connaît une évolution de 24,4 %. La **masse salariale** (hors assistants familiaux) a mobilisé 142,4 M€ en 2008 soit une augmentation de 26,8% par rapport à 2007. Cette progression résulte de la poursuite de l'intégration des personnels DDE et TOS, mais aussi de l'évolution de la valeur du point d'indice majoré et la prise en compte des emplois créés en DM2 2007 et au BP 2008.

Les dépenses relatives aux **bâtiments** ont représenté 7,5 M€ en 2008. L'évolution globale est de 3,9 % mais elle résulte de situations contrastées. En effet, on constate sur l'année 2008 une progression de plus de 14 % sur les dépenses de locations et de charges locatives (pour un total de 2,1 M€), de plus de 26 % pour les fluides (1,5 M€). Les frais de maintenance, de gardiennage et de nettoyage augmentent eux aussi mais pour des volumes moins importants. Face à ces hausses, certains postes de dépenses d'entretien ont été diminués tels que les fournitures, le petit équipement ainsi que les réparations.

L'ensemble des autres moyens de fonctionnement des services ont mobilisé 12,5 M€. Une part importante a été réservée aux moyens informatiques. Ils ont représenté 3,5 M€ et sont en augmentation de + 21,2 %. Au titre des autres dépenses, il faut citer celles liées aux véhicules (1,1 M€), aux assurances (1,8 M€), à l'affranchissement (1 M€) mais aussi une multitude de lignes moins lourdes budgétairement : contrats de prestations (0,8 M€), honoraires et conseils (0,4 M€) ou fournitures de bureau (0,4 M€).

Le secteur de la **sécurité** progresse de 7,6 %, et correspond à notre participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours (100,2 M€). Cette progression résulte de la croissance des frais de personnel (+ 10%). En effet, le budget 2008 a pris en compte l'évolution du point d'indice et du GVT, les nouvelles réglementations (accords Jacob), les effets en année pleine des recrutements 2007, mais aussi l'impact de la résorption des excédents cumulés, (qui permettaient d'autofinancer une partie des dépenses) ainsi que la montée en charge du centre de formation de Gurcy-le-Château.

Le secteur des **transports** a progressé de 3,8 % et a mobilisé 36,5 M€ en 2008. Le poste le plus important relève des transports scolaires avec 20,9 M€, lui aussi en augmentation (+ 3,9%). La participation départementale au Syndicat des Transports d'Île-de-France, après une forte augmentation de 23,2 % en 2007, progresse légèrement (+ 3,5 %) et s'élève à 6,9 M€. Les deux autres natures de dépenses significatives du secteur sont d'une part notre participation aux lignes conventionnées (4 M€) et les aides aux cartes Rubis et Améthyste (2,8 M€).

La dette et les tirages sur lignes de trésorerie génèrent une charge d'intérêts de 34,5 M€ en 2008 contre 31,5 M€ en 2007, soit une augmentation de 3 M€ des **frais financiers**. Cet

alourdissement de la charge de la dette s'explique plus par la poursuite et l'aggravation de la hausse des taux d'intérêts court terme sur les trois premiers trimestres de l'année que par le recours à l'emprunt en 2008 dont les effets pèsent plus sur l'exercice suivant.

La crise financière, née à l'été 2007, initialement circonscrite au marché immobilier américain s'est accentuée en 2008 entraînant la poursuite de la hausse des taux d'intérêts court terme sur les trois premiers trimestres de l'année. Dès lors, le renchérissement du financement bancaire a impacté directement les charges financières acquittées par le Département. Néanmoins, les conséquences de la hausse des taux d'intérêts sur le stock de la dette long terme et sur le coût des lignes de trésorerie ont été atténuées par deux éléments :

- La stratégie de gestion adoptée par le Département qui privilégie une structure de dette équilibrée, sécurisée et optimisée. Ainsi, le taux moyen de la dette départementale est passé de **4,14 %** au 01 janvier 2008 à **4,30 %** au 01 janvier 2009 alors que parallèlement l'Euribor 12 mois est passé de **4,74 %** au 01 janvier 2008 à **5,50%** le 10 octobre 2008.
- La forte baisse des taux courts au dernier trimestre 2008.

Les dépenses de **formation et d'enseignement** ont mobilisé en 2008 **30 M€**, montant stable par rapport à l'année précédente. Près de **70 %** de cette somme a concerné les collèges publics et cela essentiellement dans le cadre de notre participation aux budgets des collèges : cette dotation de fonctionnement s'est élevée à **13,7 M€**. De plus, le département a consacré **4,4 M€** à l'entretien de ces bâtiments ainsi qu'à leur mise en sécurité. Les collèges privés ont bénéficié d'une participation globale de **4,1 M€**, répartie d'une part pour leur fonctionnement (**2,1 M€**) au même titre que les collèges publics, et d'autre part au titre du forfait d'externat (**2 M€**). Ces dotations sont complétées par des aides à la scolarité (**4,2 M€**) sous la forme de bourses ou de dotations pour favoriser l'accès à la restauration scolaire. Les étudiants sont aussi aidés par le département (**0,6M€**) dans le cadre principalement du dispositif Mobil'études (**0,3 M€**) mais aussi par des bourses.

Les **actions économiques** sont restées stables en 2008 avec un montant réalisé de **19 M€** essentiellement sur les dépenses d'insertion avec **14,1 M€** pour les mesures RMI et les emplois aidés. Notre partenaire Seine-et-Marne Développement a poursuivi ses actions en faveur des entreprises (**4 M€**) notamment en les soutenant dans la création de leur structure, dans leur recherche d'investisseurs ou dans leur développement à l'international.

La **voirie** a mobilisé **11,1 M€** en 2008 et enregistre une légère baisse par rapport à 2007 (- **4,5 %**). A l'entretien du réseau routier proprement dit (**10,2 M€**) il faut ajouter celui des espaces verts bordant ces voies (**0,5 M€** élagages, fauchages...) ou des aménagements extérieurs des Agences Routières Territoriales.

Le secteur de la **culture et du patrimoine** a progressé de **28,5 %** en 2008 pour un montant global de **9,3 M€**. Cette augmentation correspond à première édition du festival Dépayz'Arts, animation qui s'est déroulée avec un grand succès à la fin décembre 2008. Cette nouvelle action complète les autres dispositifs d'actions culturelles traditionnellement proposés par le Département. Parmi eux, on peut citer notamment les aides apportées aux lieux d'expression culturelle artistique et musicales (**2,1 M€**), aux enseignements artistiques dans le cadre de la décentralisation (**0,9 M€**), aux compagnies artistiques professionnelles (**0,3 M€**) mais aussi la subvention versée à notre partenaire Act'Art (**1,6 M€**). En outre, il faut mentionner au sein du secteur de la culture, les dépenses liées aux équipements départementaux : **0,5 M€** pour des musées, **0,3 M€** pour le château de Blandy-les-Tours et **0,3 M€** pour la médiathèque (principalement pour l'équipement des documents, leurs animations).

Le secteur de **l'eau et de l'environnement** progresse de **22,5 %** et a mobilisé **7,2 M€** en 2008. Cette évolution est centrée sur le reversement de la taxe CAUE. En effet, cette dépense a augmentée de **1,3 M€** pour un montant total de **2,9 M€**. Les actions en faveur des Espaces Naturels Sensibles se sont élevées à **2,1 M€** et correspondent essentiellement à des subventions versées à nos partenaires dans le domaine de la randonnée, de l'animation des espaces naturels sensibles, de l'entretien des espaces naturels régionaux (**0,6 M€**) ou dans le domaine de la biodiversité (**0,3 M€**). Parallèlement à ces subventions le Département verse une participation de **0,5 M€** à l'Office National des Forêts (ONF) pour les travaux de nettoyage qu'il réalise dans les forêts domaniales de Seine-et-Marne. Pour terminer, il faut mentionner une dernière dépense significative : la prise en charge de la moitié du déficit du budget annexe du Laboratoire d'analyse (**0,8 M€**) l'autre moitié relevant du secteur de l'éducation (au titre des analyses alimentaires faites dans le cadre de la surveillance sanitaire des chaînes de restauration scolaire).

Progressant de **4,9 %** le secteur de la **jeunesse et des sports** a représenté **6,9 M€** en 2008. Presque **70 %** de cette somme concerne le sport. L'effort principal est réalisé sur le soutien au sport civil (**2,2 M€**) : subventions aux associations, aux écoles multisports, aux comités départementaux. Suivent le sport de haut niveau qui a mobilisé **1,1 M€** et le sport scolaire avec **0,8 M€** (essentiellement tourné vers la natation). Le domaine de la jeunesse a mobilisé **2,2 M€** principalement sur l'accès aux loisirs (centres d'accueil de loisirs, aides aux vacances pour les familles défavorisées ...) ou en faveur des organismes de jeunesse et d'éducation populaire (**0,4 M€**). Les aides individuelles ne sont pas oubliées avec les bourses B.A.F.A. et le dispositif Sacs Ados.

### 1-3.2 – Les recettes :

S'agissant des recettes propres à chaque exercice (c'est-à-dire hors excédents antérieurs reportés), leur montant s'élève à **947 M€** contre **927 M€** en 2007, soit une hausse de **2,2 %** par rapport à 2007. Les principales recettes se ventilent de la façon suivante (en M€) :

Nature de recettes	2007	2008	Variation 2008/2007
Allocations compensatrices	12,2	11,0	-9,7%
Dotation Globale de Fonctionnement	154,1	157,4	2,2%
Dotation Générale de Décentralisation	4,1	4,2	2,3%
Fonds de Mobilisation Départemental pour l'Insertion	6,2	7,0	14,0%
<b>Sous-total dotations et compensations Etat</b>	<b>176,6</b>	<b>179,7</b>	<b>1,8%</b>
Allocation Personnalisée d'Autonomie	8,8	11,7	33,9%
Maison Départementale des Personnes Handicapées	0,7	1,0	50,6%
Prestation Compensation du Handicap	7,7	10,8	40,2%
<b>Sous-total participations CNSA</b>	<b>17,1</b>	<b>23,5</b>	<b>37,4%</b>
Produit des 4 taxes	376,4	392,8	4,4%
<b>Sous-total fiscalité directe</b>	<b>376,4</b>	<b>392,8</b>	<b>4,4%</b>
Droits de mutation	182,8	173,4	-5,1%
Taxe sur l'électricité	10,5	11,0	4,9%
Taxe C.A.U.E	2,1	2,1	-0,3%
Taxe départementale ENS	4,9	6,2	26,6%

Redevances des mines	1,7	1,6	-2,8%
Taxe Intérieure Produits Pétroliers	46,7	51,3	9,9%
Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance	35,7	55,7	56,0%
Taxe additionnelle à la taxe de séjour	0,6	0,6	9,7%
<b>Sous-total fiscalité indirecte</b>	<b>285,0</b>	<b>302,1</b>	<b>6,0%</b>
Autres recettes	71,9	48,9	-31,9%
<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>927,0</b>	<b>947,0</b>	<b>2,2%</b>

Les recettes proviennent à **74,5 %** de la fiscalité (directe, indirecte et allocations compensatrices), soit un montant de **705,9 M€**, contre **673,6 M€** en 2007.

Le produits des quatre taxes, soit **392,8 M€** est en hausse de **4,4 %** par rapport à 2007 (**376,4 M€**). Cette augmentation découle uniquement du dynamisme de nos bases de TP (**5,2 %**), de TH (**3,31 %**), de TFB (+ **3,79 %**), les taux restant inchangés.

Les droits de mutation apparaissent en diminution de **5,1 %** par rapport à 2007, résultant des premiers effets de la crise immobilière, et plus largement financière.

La Taxe départementale pour les espaces naturels sensibles progresse de **26,6 %** tandis que la taxe C.A.U.E reste stable.

L'augmentation de la T.S.C.A (+ **56 %**) correspond à une partie de la compensation des nouvelles charges transférées en 2008 pour un total de **22,3 M€**, dont **12,8 M€** au titre d'une nouvelle vague de transfert des personnels TOS et **9,5 M€** pour le transfert des agents DDE. En effet le rendement de cette taxe n'étant pas suffisant à couvrir l'intégralité des nouveaux transferts, l'Etat a décidé d'attribuer aux départements une part supplémentaire de T.I.P.P.

Ceci explique la forte progression de cette taxe en 2008 (+ **9,9 %**), alors même que la part destinée à compenser les charges induites par le RMI reste stable.

La progression de **9,7 %** de la taxe départementale additionnelle à la taxe de séjour provient essentiellement de la bonne évolution du produit en provenance d'Eurodisney.

Les recettes liées aux dotations et compensations de l'Etat ne progressent que de **1,8 %** malgré une forte hausse du fonds de mobilisation départemental pour l'insertion (+ **14%**). En effet les allocations compensatrices de la fiscalité directe présentent une baisse de **9,7 %** en raison d'une nouvelle intégration d'entre elles comme variable d'ajustement de l'enveloppe normée des dotations de l'Etat.

Enfin, la redevance des mines continue de voir son produit diminuer (- **2,8 %**), cependant dans une moindre proportion qu'en 2007 (- **4,4 %**).

Les recettes CNSA progressent fortement en 2008 de **37,4 %** soit + **6,4 M€**. Les versements reçus au titre de la PCH se sont élevés à **10,8 M€**, et ceux compensant l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à **11,7 M€**. De plus, la CNSA a versé au Département **1 M€** sur 2008, cette somme, correspondant à sa participation 2008 et à des régularisations sur des exercices antérieurs, a été intégralement reversée à la Maison Départementale des Personnes Handicapées pour l'aider dans sa montée en charge.

La rubrique « autres recettes » diminue de **31,9 %** soit **23 M€**. Cette évolution est expliquée par l'inscription en 2007 d'une recette exceptionnelle de **28,7 M€** pour la mise à bail des gendarmeries.

## 1-4 – SITUATION FINANCIERE ET AFFECTATION DU RESULTAT :

L'encours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2009 s'élève à **819 683 707 €**. Après quatre années de stabilité entre 2004 et 2007, celui-ci connaît une hausse (**+10,72 %**) par rapport à 2007. Cette augmentation de l'endettement intervient dans un contexte général de recours à l'emprunt accru pour les Départements, du fait de l'insuffisante compensation des charges issues des compétences transférées suite à l'acte II de la décentralisation et d'un net ralentissement du produit des droits de mutation dès le quatrième trimestre 2008.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, l'encours de dette par habitant du Département de Seine-et-Marne ressort à **642 €**, ce qui correspond au double de l'encours moyen de dette par habitant des départements de la même strate. L'endettement par habitant du département de Seine-et-Marne évolue à un niveau sensiblement supérieur à l'encours de dette par habitant moyen de l'ensemble des départements depuis 1992. La capacité de désendettement s'élève ainsi au 01 janvier 2009 à **7,5 ans**, compte tenu du poids historique de la dette départementale.

La contraction des ratios d'épargne déjà présente en 2007 (-1,3 % sur l'épargne de gestion et - 5 % sur l'épargne disponible), s'accroît en 2008 :

En M€	2007	2008	Variation 2008/2007
Epargne de gestion (1)	184,4	143,7	-22,07%
Epargne brute (2)	152,9	109,2	-28,58%
Epargne disponible (3)	101,4	58,5	-42,31%

(1) recettes réelles moins dépenses réelles (sauf frais financiers)

(2) recettes réelles moins dépenses réelles totales

(3) recettes réelles moins (dépenses réelles totales plus remboursement capital)

Il convient enfin de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement. Je vous en rappelle ci-après le montant (cf dernier tableau du § 1-1) corrigé de l'intégration des résultats des budgets « Laboratoire départemental d'analyse » et « Réseau Télécommunication » clôturés à compter de la fin de l'exercice 2008 :

Résultat propre à la gestion 2008	Résultat antérieur	Résultat propre à la gestion 2008 du budget « Laboratoire Départ. d'analyses »	Résultat propre à la gestion 2008 du budget « Réseau Télécommunication »	Résultat à affecter
75 792 464,63	16 765 221,92	546 372,22	829 208,17	93 933 266,94

Après restes à réaliser et intégration du résultat excédentaire du budget annexe «Laboratoire Départemental d'analyses », le besoin de financement de la section d'investissement du budget principal s'établit à **82 717 550,10 €**. C'est donc ce montant que je vous propose de prélever sur le résultat de fonctionnement, pour l'affecter à la couverture de ce besoin de financement.

Après cette affectation, il subsiste un reliquat de **11 215 716,84 €**, qui sera repris en section de fonctionnement lors de la DM1.

## 2 – COMPTES ANNEXES DES SERVICES A COMPTABILITE DISTINCTE :

## 2-1 – SERVICE GAIA

Ce budget annexe a été créé en mars 1997 pour retracer comptablement le partenariat instauré entre 17 Départements autour du logiciel GAIA, mis au point par le Département de Seine-et-Marne.

Compte tenu des résultats antérieurs, les résultats cumulés à fin 2008 s'établissent ainsi :

- section d'investissement : solde d'exécution positif de **41 592,19 €**.
- section d'exploitation : excédent de **127 581,31 €**.

Les deux sections étant excédentaires, je vous propose par conséquent de reporter ces montants dans leur intégralité.

## 2-2 - LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSE DES EAUX

Ce budget annexe a été créé en 2003, enregistre en 2008 les résultats cumulés suivants :

- section d'investissement : solde d'exécution positif de **108 537,97 €**.
- section d'exploitation : excédent de **546 372,22 €**.

Ce budget étant clôturé à la fin de cet exercice 2008, je vous propose de reprendre ces excédents sur le budget général en DM1 2009.

## 2-3 – BOUTIQUES

Ce budget annexe a été créé en 2005, à l'occasion de la reprise par le Département du Musée de l'Ecole de Barbizon dont les activités commerciales sont assujetties à la TVA. Il enregistre en 2008 pour sa quatrième année d'exploitation un excédent de **259 127,47 €**. Je vous propose de reporter l'intégralité de cet excédent.

## 2-4 – RESEAU TELECOMMUNICATION

Conformément à la loi 2004-575 du 21 juin 2004 qui fait obligation aux collectivités qui construisent ou exploitent un réseau de télécommunications de mettre en place une comptabilité distincte, ce budget annexe a été créé en 2006. Son résultat est un excédent de **829 208,17 €** pour la section d'exploitation. Ce budget étant clôturé à la fin de cet exercice 2008, je vous propose de reprendre cet excédent sur le budget général en DM1 2009.

Je vous remercie de bien vouloir vous prononcer sur l'ensemble de ces résultats, et, si vous en êtes d'accord, adopter le projet de délibération joint au présent rapport, portant approbation des comptes administratifs principal et annexes du Département pour l'exercice 2008, et affectation des différents résultats.

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

## Annexe n° : 1

**Bilan financier de la politique relative aux espaces naturels sensibles pour l'exercice 2008.**

La loi du 18 juillet 1985 a donné la possibilité aux Départements d'exercer une compétence volontaire pour « la préservation de la qualité des sites, paysages et milieux naturels » situés sur leur territoire. En Seine-et-Marne, la politique relative aux espaces naturels sensibles est mise en œuvre depuis 1991 grâce à deux outils, un foncier et l'autre financier : la création de périmètres dans lesquels le Département exerce un droit de préemption, et la levée de la Taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS). Le taux de cette taxe a évolué en fonction des ajustements appliqués à cette politique : voté à 0,5 % en avril 1990, il a été augmenté à 1,5 % en mars 1996 pour être ramené à 1 % en janvier 2000 et enfin être porté à 2 % en mars dernier. Le présent rapport rend compte pour l'année 2008 du bilan d'utilisation de cette taxe.

**A) BILAN DES AQUISITIONS 2008**

La maîtrise foncière, par acquisition à l'amiable ou par droit de préemption d'espaces naturels, permet au Département et aux collectivités territoriales partenaires, d'engager les mesures adéquates à leur pérennité tout en garantissant l'accès au public.

Au 31 décembre 2008, le Département est propriétaire (actes signés et promesses de vente confondus) de 1 617,28 ha, répartis de la façon suivante :

- 377,68 ha dans les périmètres de préemption, dont 98,15 ha acquis par préemption, et 279,53 ha à l'amiable,

- 1 239,60 ha acquis hors périmètre de préemption,

La préemption départementale représente 6 % de l'ensemble de ces acquisitions.

Lors de sa séance en date du 18 avril 2008, l'Assemblée départementale a décidé de me déléguer l'exercice du droit de préemption du Département dans les espaces naturels sensibles (ENS), en vertu des dispositions de la loi du 2 juillet 2003.

Un état des acquisitions départementales réalisées du 1er janvier au 31 décembre 2008, validées par délibération soit de la Commission permanente, soit de l'Assemblée départementale, ou encore par arrêté du Président du Conseil général, représentant environ 188 ha est joint en annexe à la délibération.

A ce jour, 15 espaces naturels sensibles, soit plus de 645 ha, sont ouverts au public. Dans les prochains mois, 18 le seront avec « **le marais de Cercanceaux** » à Souppes-sur-Loing, "**le Parc de Livry**" à Livry-sur-Seine et Chartrettes, et « **le bois de La Rochette** » à Dammarie-les-Lys et La Rochette.

La volonté du Département pour une politique dynamique et volontariste portée sur son patrimoine naturel, se poursuit au travers des périmètres de préemption qu'il a créés et dont le bilan au 31 décembre 2008 est le suivant :

- 1 813,70 ha pour le compte du Département,
- 1 492,62 ha pour le compte de l'Agence des Espaces Verts,
- 612,74 ha pour le compte de 29 communes,
- 27 ha pour le compte des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale,
- 95 ha pour le compte de l'Etat,

Soit un total de 4 041,06 hectares.

La surface totale concernée par la politique ENS (périmètres de préemption et acquisitions amiables départementales) couvre 0,86 % de celle du Département.

L'Assemblée départementale, lors de sa séance en date du 30 janvier 2009, a validé sept nouveaux axes stratégiques de la politique départementale relative aux espaces naturels sensibles, dans le but de mieux répondre aux attentes des Seine-et-Marnais et aux enjeux environnementaux de notre territoire.

Deux des axes : « planifier la création des ENS » et « prioriser et cibler les actions d'acquisition foncière et d'aménagement de sites départementaux », seront déclinés dans le cadre de l'élaboration du Schéma Départemental des ENS en 2009. Les secteurs de nature ordinaire et remarquable à préserver et à valoriser seront identifiés. Les périmètres existants et à venir seront hiérarchisés et les prospections foncières planifiées.

Ces actions n'étaient pas engagées en 2008, les acquisitions durant cette année ont donc été réalisées sur l'ensemble des périmètres espaces naturels sensibles, sans ordre de priorité particulier.

Ainsi, dans l'attente du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles, les acquisitions en 2009 n'auront plus un caractère systématique. Elles ne seront proposées que dans les périmètres où le Département est déjà propriétaire de surfaces significatives, ou dans les périmètres identifiés comme particulièrement fragiles.

En 2010, les résultats du Schéma permettront de cibler les acquisitions foncières dans les périmètres qui auront été définis comme prioritaires.

## B) BILAN D'UTILISATION DE LA TAXE DEPARTEMENTALE DES ENS

Le tableau ci-dessous fait apparaître, par année, depuis l'instauration de la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles en 1992, l'ensemble des dépenses réalisées et des recettes effectivement perçues (décompte arrêté au 31 décembre 2008).

Année	Dépenses d'investissement en €	Dépenses de fonctionnement en €	Total des dépenses en €	Recettes en € dont TDENS
1992	109 001,05	26 651,54	135 652,59	111 065,49
1993	395 640,92	159 615,56	555 256,48	884 344,44
1994	1 323 040,29	481 787,51	1 804 827,80	1 549 422,36
1995	402 224,01	492 870,90	895 094,91	1 500 141,69
1996	238 221,44	466 782,14	705 003,58	1 540 418,12
1997	325 289,70	685 748,33	1 011 038,03	1 775 916,73
1998	509 761,80	788 043,81	1 297 805,61	2 313 268,55
1999	189 697,71	1 159 524,84	1 349 222,55	3 886 714,07
2000	1 263 990,44	2 504 771,71	3 768 762,15	4 704 832,18
2001	921 162,41	1 622 238,75	2 543 401,16	4 680 032,83
2002	1 485 288,05	1 730 836,65	3 216 124,70	5 192 562,73
2003	1 455 722,60	2 032 530,17	3 488 252,77	5 426 087,69
2004	2 823 454,19	2 184 557,20	5 008 011,39	6 406 732,47
2005	3 584 370,72	2 583 876,87	6 168 247,59	3 987 263,97
2006	2 374 141,20	2 702 787,52	5 076 928,72	4 566 476,55
2007	4 285 802,42	3 111 284,40	7 397 086,82	4 996 333,10
<b>Sous-total</b>	<b>21 686 808,95</b>	<b>22 733 907,90</b>	<b>44 420 716,85</b>	<b>53 521 612,97</b>
2008	4 092 323,72	3 038 614,35	7 130 938,07	7 020 072,23
<b>TOTAL</b>	<b>25 779 132,67</b>	<b>25 772 522,25</b>	<b>51 551 654,92</b>	<b>60 541 685,20</b>

### - Les recettes

Les recettes perçues en 2008 proviennent d'une part de la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS), soit 6 249 701 €, d'autre part de subventions pour l'acquisition et l'aménagement de milieux naturels qui ont généré une recette de 624 418 €. L'acquisition des Olivettes à Trilbardou et Charmentray a bénéficié à elle seule d'une aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie à hauteur de 511 200 €, qui devrait être complétée en 2009 d'une aide de l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France. En complément, les premières recettes pour l'élaboration de l'Atlas dynamique de la biodiversité ont été perçues, soient 124 000 € provenant de la Région Ile-de-France. De 1992 à 2008, les recettes liées à la taxe seule se sont élevées à 58 525 154,56 € ; les autres recettes dépassent les 2 millions d'euros.

### - Les frais de fonctionnement

La part du fonctionnement représente à la fois des dépenses directes (travaux d'entretien, études et subventions pour l'entretien d'espaces naturels) et indirectes (moyens de fonctionnement, frais de personnel). Les frais de personnel correspondent aux postes rattachés à cette politique, soit 868 817,64 € en 2008.

Le Département participe à l'accueil du public dans les forêts domaniales, régionales et communales à hauteur de 814 872 €. Il aide également pour la gestion des espaces naturels communaux et intercommunaux pour un montant de 62 581 €.

Ces aides sont accordées sous forme de subventions prélevées sur les crédits des espaces naturels sensibles. Il en est de même pour l'aide à la gestion différenciée des espaces naturels des bases de loisirs (277 425 €).

Les partenariats divers relatifs notamment à l'élaboration de l'atlas de la biodiversité et à l'animation des espaces naturels sensibles représentent un montant de 650 476 €.

Les frais globaux de fonctionnement sont en légère diminution par rapport à 2007.

#### **- Les dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement relevant essentiellement des acquisitions représentent une dépense de 1 924 267,15 €, et les travaux d'aménagement des espaces naturels sensibles un montant de 1 402 515 €. Globalement ces dépenses 2008 sont supérieures à celles de 2007, du fait de l'acquisition du Domaine des Olivettes à Trilbardou et Charmentray mais pour laquelle le Département a bénéficié d'importantes recettes.

Des aides sont également versées pour l'aménagement d'espaces naturels et de chemin de randonnée. En 2008, leur montant a été de 591 054,15 €.

Les frais globaux d'investissement sont en légère diminution par rapport à 2007.

On obtient pour l'année 2008, par différence entre les recettes relevant spécifiquement de la TDENS, soit 6 249 701 € et la somme des dépenses réalisées soit 7 130 938 €, un montant négatif de 881 237 €. Ce solde traduisant un niveau de dépenses supérieur à celui des recettes s'inscrit dans un contexte constaté depuis 2005. C'est la raison pour laquelle des ajustements de cette politique, dont le dynamisme et le succès sont patents, ont été votés par l'Assemblée départementale en janvier dernier. Ils se déclinent dans plusieurs domaines d'actions, notamment la définition de priorités pour la création et l'acquisition des périmètres, la réalisation d'un schéma départemental des espaces naturels sensibles, l'élaboration et la mise en œuvre systématiques d'un plan de gestion des sites. Enfin le taux de TDENS a été revu à 2 % afin de corriger le déséquilibre dépenses / recettes constaté depuis 2005, et d'intégrer les dispositions de cette nouvelle politique.

**Acquisitions départementales  
par voie amiable ou préemption  
prises par délibération de la Commission permanente ou de l'Assemblée départementale**

		<b>Parcelles</b>	<b>Surface (m<sup>2</sup>)</b>	<b>CP/ séance</b>	<b>Coût (€)</b>
<b>Champagnes-sur-Seine</b>	<b>Les Basses Godernes</b>	AK 392, 394	42	7-janv	207
<b>Souppes-sur-Loing</b>	<b>Les Polissoirs</b>	BK 10 et 11	2 330	7-janv	1 631
<b>Ferté-sous-Jouarre</b>	<b>Bords de Marne et Bois de la bergette</b>	AM 1 à 6, 8, 9 et 86	87 041	7-janv	196 800
<b>Trilbardou/Charmentray</b>	<b>Les Olivettes</b>	ZD 15 à 18; AE 20, 34, 37, 38, 40 à 45, 48, 49, 53, 55, 57, 59	1 030 000	7-janv	1 277 945
<b>Episy</b>	<b>Le Marais d'Episy</b>	B 75	322 666	7-janv	1
<b>Maincy</b>	<b>Vallée de l'Almont</b>	ZC 14 et 52	1 020	7-janv	1 326
<b>Vernou-la-Celle</b>		YA 67, 68, 69, 70, 71, 72	11 215	4-févr	1
<b>Souppes-sur-Loing</b>	<b>Polissoirs</b>	BK 22	319	4-févr	192
<b>Saint-Pierre-les-Nemours</b>	<b>Pré des Doyers</b>	AT 57, 58 et 100; AX 217 et 218	16 034	7-avr	13 858
<b>Pommeuse</b>	<b>Vallée de l'Aubetin</b>	C 1093	150	7-avr	105
<b>Saint-Augustin</b>	<b>Vallée de l'Aubetin</b>	YD 298, 301, 304, 309, 312, 313, 316, 319, 322, 327, 329, 334, 338, 339, 340, 341, 288, 287, 295, 307, 311, 317, 336, 297 et YE 2,6	26 775	3-mars	20 000
<b>Flagy</b>	<b>Les Bords de l'Orvanne</b>	A 50 et 67	1 112	7-avr	408
<b>Saint-Augustin</b>	<b>Vallée</b>	ZT 44 et 45	5 110	7-avr	1 500
<b>Pommeuse</b>	<b>Vallée de l'Aubetin</b>	C 938 et 1002; F 189, 206, 243, 248, 251, 365, 841 et 865; ZB 106; et ZL 59	4 066	5-mai	1 450
<b>Nanteuil-les-Meaux</b>	<b>Bois le Comte</b>	A 52, 54, 57, 60, 118, 155, 172, 180, 186, 187, 195, 198, 206 et 211	5 865	5-mai	2 640
<b>Veneux-les-Sablons</b>	<b>Le Lutin</b>	AC 33, A 288 et A 235	5 712	30-juin	5 712
<b>Moret-sur-Loing</b>	<b>La Montagne Creuse</b>	A 791	695	30-juin	695
<b>Saint-Augustin</b>	<b>Vallée de l'Aubetin</b>	ZN 6	11 930	8-sept	10 750
<b>Saint-Pierre-les-Nemours</b>	<b>Pré des Doyers</b>	AZ 42	2 546	8-sept	2 490
<b>Moret-sur-Loing</b>	<b>Montagne Creuse</b>	A 330 et 820	3 791	8-sept	4 500
<b>Pommeuse</b>	<b>Vallée de l'Aubetin</b>	ZB 172	369	8-sept	185
<b>Boissise-le-Roi</b>	<b>Prairie Malécot</b>	2/40ème AH 139	103	8-sept	800

<b>Trilbardou / Charmentray</b>	<b>Site les Olivettes</b>	ZD 14; AD 34; AE 2, 19p, 23, 25p, 27, 29p, 35p, 69p, 70, 74, 78	116 348	26-sept	137 790,8
<b>Livry-sur-Seine</b>	<b>Parc de Livry</b>	C 1323 p	11 290	6-oct	8 200
<b>Souppes-sur-Loing</b>	<b>Bords du Loing</b>	AV 131	998	6-oct	5 000
<b>Pommeuse</b>	<b>Vallée</b>	C 282, 283, 284 et 285; F 223, 604, 607, 723, 866; ZB 53 et 92, et ZC 12	14 017	3-nov	10 774
<b>Pommeuse</b>	<b>Vallée</b>	ZB 105	770	3-nov	520
<b>Mouroux</b>	<b>Côteaux et bords du Morin</b>	B 83, 87, 89 et 92	9 303	3-nov	6 500
<b>Moret-sur-Loing</b>	<b>Montagne Creuse</b>	A 171, 291, 408, 470	1 965	3-nov	2 200
<b>Souppes-sur-Loing</b>	<b>Bords du Loing</b>	AO 147	176	1-déc	170
<b>Souppes-sur-Loing</b>	<b>Bords du Loing</b>	AV 296	160	1-déc	1 120
<b>Pommeuse</b>	<b>Vallée de l'Aubetin</b>	ZC 1	1 260	1-déc	900
<b>Mouroux</b>	<b>Coteaux et bords du Morin</b>	B 924	277	1-déc	200
<b>Marolle-sur-Seine</b>	<b>Carreau Franc</b>	ZC 319	31 867	19-déc	33 993
<b>Marolle-sur-Seine</b>	<b>Carreau Franc</b>	ZC 138 à 141, 151 à 155, 309, 311, 313, 315, 317	90 466	19-déc	19 507
<b>Marolle-sur-Seine</b>	<b>Carreau Franc</b>	ZC 47, 142 à 150 et 307	18 287	19-déc	96 500

**Acquisitions départementales  
par exercice du droit de préemption au titre des espaces naturels sensibles  
prises par arrêté du Président du Conseil général**

		<b>Parcelles</b>	<b>Surface (m<sup>2</sup>)</b>	<b>Arrêté de préemption</b>	<b>Coût (€)</b>
<b>Machault</b>	<b>Vallée Javot</b>	E 77 E 84	4 595	17-mai	1 401,48
<b>Machault</b>	<b>Vallée Javot</b>	E 153 E 245 E 247 E 917	1 942	17-mai	740
<b>Maincy</b>	<b>Vallée de l'Almont</b>	ZB 132 ZC 30 ZD 54 ZE 66 ZE 69	5 270	12-mai	3 663
<b>Flagy</b>	<b>Les Bords de l'Orvanne</b>	section A n:10, 27, 30, 72, 73 et 96	5 694	17-juin	716,47
<b>Mouroux</b>	<b>Côteaux et bords du Morin</b>	F 8 F 9	776	13-août	355
<b>Compans</b>	<b>Vallée de la Beuvronne et de la Biberonne</b>	B 235	2 118	3-oct	3 812
<b>Mouroux</b>	<b>Coteaux et bords du Morin</b>	G 556	319	3-oct	184
<b>Pommeuse</b>	<b>Vallée de l'Aubetin</b>	C 644, 702, 1080	961	3-nov	415,62
<b>Pommeuse</b>	<b>Vallée de l'Aubetin</b>	C 925, 1076	2 200	3-nov	1 052,03
<b>Pommeuse</b>	<b>Vallée de l'Aubetin</b>	C 979, 981, 1066, 1072, 1073 et F 569	1 905	3-nov	734,32
<b>Flagy</b>	<b>Bords de l'Orvanne</b>	AB 87	2 828	3-nov	600
<b>Chauconin- Neufmontiers</b>	<b>Butte de Montassis</b>	A 413	1 329	3-nov	304
<b>Mouroux</b>	<b>Coteaux et bords du Morin</b>	C 1358	1 239	16-déc	3 345
<b>Machault</b>	<b>Vallée Javot</b>	D 152 et 124; E 210	2 290	16-déc	750
<b>Voulx</b>	<b>Bords de l'Orvanne</b>	AD 78 et 80, AE 6, 51 et 55, D 226, H 439, 462 et 464	5 095	16-déc	950
<b>Coutevroult</b>	<b>Bois de Misère</b>	XC 119	1 775	12-janv	1 000

Dossier n° 7/03 des rapports soumis à la commission  
n° 7 - Finances

Rapporteur : M. TURBA  
Commission n° 7 - Finances

---

Séance du 26 Juin 2009

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2008 et affectation des résultats..

**LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,**

Vu les articles L. 1612-12 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Vu les comptes de gestion établis pour l'exercice 2008 par Monsieur le Payeur Départemental,

Vu le rapport du Président du Conseil Général,

Vu l'avis de la Commission n° 7 - Finances,

**DECIDE**

Article 1 : d'approuver les comptes administratifs principal et annexes du Département de Seine-et-Marne pour l'exercice 2008, présentés par Monsieur le Président du Conseil Général ;

Article 2 : de déterminer, pour chacun des comptes départementaux, les soldes d'exécution et les résultats de fonctionnement à affecter ainsi qu'il suit :

## COMPTE PRINCIPAL

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat antérieur	143 099 613,87	131 719 299,94		16 765 221,92
Réalisé de l'exercice	415 854 708,76	344 408 934,62	879 693 412,35	955 485 876,98
TOTAL	558 954 322,63	476 128 234,56	879 693 412,35	972 251 098,90
<b>RESULTAT A AFFECTER</b>	<b>82 826 088,07</b>			<b>92 557 686,55</b>
<i>Restes à réaliser</i>	<i>11 265 254,77</i>	<i>11 265 254,77</i>	<i>9 464 016,84</i>	<i>248 300,00</i>
<i>TOTAL</i>	<i>94 091 342,84</i>	<i>11 265 254,77</i>	<i>9 464 016,84</i>	<i>92 805 986,55</i>
<b>Résultat définitif</b>	<b>82 826 088,07</b>			<b>83 341 969,71</b>

## COMPTE ANNEXE DU SERVICE GAIA

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat antérieur		31 801,99		86 781,91
Réalisé de l'exercice	7 096,24	16 886,44	283 283,49	324 082,89
TOTAL	7 096,24	48 688,43	283 283,49	410 864,80
<b>RESULTAT A AFFECTER</b>		<b>41 592,19</b>		<b>127 581,31</b>
<i>Restes à réaliser</i>			<i>43 414,80</i>	
<i>TOTAL</i>		<i>41 592,19</i>	<i>43 414,80</i>	<i>127 581,31</i>
<b>Résultat définitif</b>		<b>41 592,19</b>		<b>84 166,51</b>


## COMPTE ANNEXE DU LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSE

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat antérieur		25 809,71		462 191,98
Réalisé de l'exercice	30 503,29	113 231,55	3 429 904,63	3 514 084,87
TOTAL	30 503,29	139 041,26	3 429 904,63	3 976 276,85
<b>RESULTAT A AFFECTER</b>		<b>108 537,97</b>		<b>546 372,22</b>
<i>Restes à réaliser</i>				
<i>TOTAL</i>		<i>108 537,97</i>		<i>546 372,22</i>
<b><i>Résultat définitif</i></b>		<b>108 537,97</b>		<b>546 372,22</b>

## COMPTE ANNEXE DES BOUTIQUES

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat antérieur				41 190,10
Réalisé de l'exercice			149 046,26	366 983,63
TOTAL			149 046,26	408 173,73
<b>RESULTAT A AFFECTER</b>				<b>259 127,47</b>
<i>Restes à réaliser</i>			<i>7 471,02</i>	
<i>TOTAL</i>			<i>7 471,02</i>	<i>259 127,47</i>
<b><i>Résultat définitif</i></b>				<b>251 656,45</b>

## COMPTE ANNEXE DU RESEAU TELECOMMUNICATION

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat antérieur				1 037 981,13
Réalisé de l'exercice			217 673,93	8 900,97
TOTAL			217 673,93	1 046 882,10
<b>RESULTAT A AFFECTER</b>				<b>829 208,17</b>
<i>Restes à réaliser</i>				
<i>TOTAL</i>				<i>829 208,17</i>
<b><i>Résultat définitif</i></b>				<b>829 208,17</b>

Article 2 : de clôturer le budget annexe « Laboratoire Départemental d'analyses » à compter de la fin de l'exercice comptable 2008.

Article 3 : de clôturer le budget annexe « Réseau Télécommunication » à compter de la fin de l'exercice comptable 2008.

Article 4 : d'affecter les résultats de fonctionnement de clôture ainsi qu'il suit :

## COMPTE ANNEXE DU SERVICE GAIA

La section d'investissement faisant apparaître un solde positif de **41 592,19 €**, la section de fonctionnement présentant un résultat d'exploitation, excédentaire de **127 581,31 €**, ces montants seront repris en report créditeur.

## COMPTE ANNEXE DU LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES

La section d'investissement faisant apparaître un solde positif de **108 537,97 €**, la section de fonctionnement présentant un résultat d'exploitation, excédentaire de **546 372,22 €**. Ce budget étant clôturé à la fin de cet exercice 2008, je vous propose de reprendre cet excédent sur le budget général en DM1 2009.

## COMPTE ANNEXE DES BOUTIQUES

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement de **259 127,47 €** sera repris au budget supplémentaire de l'exercice 2008.

## COMPTE ANNEXE DU RESEAU TELECOMMUNICATION

La section de fonctionnement présentant un résultat d'exploitation, excédentaire de **829 208,17 €**. Ce budget étant clôturé à la fin de cet exercice 2008, je vous propose de reprendre cet excédent sur le budget général en DM1 2009.

## COMPTES PRINCIPAL DU DEPARTEMENT

Suite à la décision de clôture des deux budgets annexes « Réseau Télécommunication » et « Laboratoire Départemental d'analyses », les résultats dégagés en 2008 par ces deux budgets devront être intégrés aux résultats du compte principal.

Ainsi le besoin de financement du compte principal après restes à réaliser de **82 826 088,07 €** doit être minoré de l'excédent d'investissement dégagé sur le budget annexe « Laboratoire Départemental d'analyses » (**108 537,97 €**), soit un montant final de **82 717 550,10 €**.

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement de **92 557 686,55 €** est majoré des soldes positifs des budgets annexes (**829 208,17 €** pour le « Réseau Télécommunication » et **546 372,22 €** pour le « Laboratoire Départemental d'analyses ») soit un montant final de **93 933 266,94 €**. Ce dernier sera affecté à hauteur du besoin de financement global. Le solde disponible de **11 215 716,84 €** sera repris en report à nouveau créditeur.

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

